

FORMATEUR HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au harcèlement sexuel, au harcèlement moral et aux agissements sexistes
- Savoir concevoir et animer des formations sur ce thème conformes aux obligations légales et réglementaires
- Développer une pédagogie adaptée aux différents publics (managers, référents, représentants du personnel, salariés)
- Être capable d'identifier, prévenir et traiter les situations de harcèlement et sexisme en milieu professionnel
- Évaluer les acquis et accompagner les stagiaires dans leur rôle d'acteurs de prévention

PROGRAMME

Cadre légal et réglementaire :

- Définitions légales : harcèlement sexuel, harcèlement moral, agissements sexistes
- Textes applicables : Code du travail, Code pénal, loi du 5 septembre 2018, loi du 2 août 2021, circulaires et jurisprudence récente
- Obligations de l'employeur en matière de prévention et de traitement
- Droits et devoirs des salariés, représentants du personnel et référents

Rôle et missions du référent :

- Missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Collaboration avec l'employeur, la médecine du travail, le CSE/CSSCT et les services RH
- Gestion des signalements et accompagnement des victimes

Prévention et évaluation des risques

- Identifier les comportements à risque et les signaux faibles



PUBLIC

Formateurs, élus CSE/CSSCT, responsables HSE/QVCT, encadrants, représentant du personnel



PRÉ-REQUIS

Expérience en prévention, santé-sécurité ou représentation du personnel



DUREE

7 heures (1 jour)



INTERVENANTS

Formateurs, avocat en droit du travail



VALIDATION

Certificat de Formateur
Harcèlement Sexuel et
Agissements Sexistes



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16
06 48 08 86 08



alpesformations.fr



contact@alpesformations.fr

FORMATEUR HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Intégrer les principes généraux de prévention dans les actions de l'entreprise
- Élaboration ou mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) avec un volet spécifique

Ingénierie pédagogique pour la formation :

- Définir des objectifs pédagogiques clairs et adaptés
- Élaborer un déroulé pédagogique structuré et progressif
- Créer des supports et outils d'animation (fiches pratiques, études de cas, jeux de rôle)

Animation et gestion de groupe :

- Techniques participatives et interactives (brainstorming, mises en situation, débats)
- Gestion des échanges sensibles et situations conflictuelles
- Favoriser la co-construction et le partage d'expériences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés par des cas concrets et décisions de justice
- Mises en situation et simulations de traitement de signalements
- Ateliers de conception de séquences de formation
- Jeux de rôle sur l'animation de modules de sensibilisation
- Échanges de pratiques entre formateurs

MODALITÉS DE VALIDATION

- Evaluation continue : participation et qualité des productions pédagogiques
- Épreuve pratique : animation d'une séquence de formation sur le sujet
- QCM réglementaire
- Délivrance du Certificat de Formateur Harcèlement sexuel et sexisme



PUBLIC

Formateurs, élus CSE/CSSCT, responsables HSE/QVCT, encadrants, représentant du personnel



PRÉ-REQUIS

Expérience en prévention, santé-sécurité ou représentation du personnel



DUREE

7 heures (1 jour)



INTERVENANTS

Formateurs, avocat en droit du travail



VALIDATION

Certificat de Formateur Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16
06 48 08 86 08



alpesformations.fr



contact@alpesformations.fr